

BEZONS ARME SA POLICE MUNICIPALE

C'est après une large consultation de la population que, sur la proposition du Maire de Bezons, Dominique LESPARRÉ, le Conseil municipal du 22 février 2017, a pris la décision de créer la police municipale.

Cette décision a fait suite à la fermeture du commissariat de la police nationale dont le 1^{er} Ministre de l'époque, Manuel VALLS, avait pourtant promis le maintien. Une fois de plus, notre ville se trouvait dans l'obligation de faire à la place de l'État.

Cependant, comme de nombreuses autres villes, Bezons peine à recruter, la question de l'armement étant l'une des principales causes.

Aussi, bien que le choix d'armer les policiers municipaux revient au seul Maire qui doit en faire la demande au Préfet de son département, le Maire de Bezons a souhaité réunir l'ensemble des élu.e.s, ce jour, afin que chacune, chacun s'exprime sur cette question importante qui relève d'un choix déontologique avec des conséquences financières (équipements, formation des agents, aménagement des locaux.)

Fort d'un large soutien des élu.e.s municipaux, le Maire, Dominique LESPARRÉ, a donc décidé de s'adresser au Préfet du Val-d'Oise pour lui demander l'autorisation d'armer la police municipale de Bezons.

Bezons, le mercredi 27 novembre 2019